

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N°7 - AVRIL / MAI / JUIN 2024

À LA UNE

“Votez Villeréal” : le message de ce début d’année !

Être retenu pour représenter la région Nouvelle-Aquitaine dans l'émission de France 3 “Le village préféré des Français” a fait démarrer l'année sur les chapeaux de roue à notre commune ! Ce coup de projecteur inattendu sur notre coin du Lot-et-Garonne n'est pas terminé. L'aventure continue...

Page 4



Photo © Didier Veysset

LE MOT DU MAIRE

GESTION DES RISQUES

Le DICRIM, qu'est-ce que c'est ?

Toute population soumise à des risques majeurs a le droit à une information dite préventive afin de connaître les dangers auxquels elle peut être exposée, les dispositions prévues par les pouvoirs publics, et les mesures de sauvegarde à respecter.

Pour vous préparer à un comportement responsable face aux risques potentiels et afin de réduire leurs conséquences, la mairie de Villeréal vous invite à prendre connaissance du Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui vient d'être réalisé.

Page 6

Villeréal sous les feux de la rampe !

par Jean-Jacques Caminade

Notre village a été choisi pour représenter la Nouvelle-Aquitaine dans l'émission diffusée sur France 3, “Le Village Préféré des Français”. Cette opportunité unique pour notre commune de 1300 habitants constitue une première pour notre département, nous offrant une visibilité devant des millions de téléspectateurs. Quel que soit le dénouement de cette aventure, je souhaite vous exprimer mes remerciements pour votre formidable engouement autour de notre belle bastide. Localement, départementalement et régionalement, le soutien a été exceptionnel. Villeréal a déjà remporté un grand succès, grâce à vous tous, amoureux de notre village.

Par ailleurs, un autre événement d'envergure se profile à l'horizon : “les Trois jours des Bastides”, organisés par l'association Randodécouverte des Bastides, auront lieu le week-end de Pentecôte. Cette initiative propose des balades familiales ou des randonnées plus sportives à destination de Villeréal, offrant ainsi l'occasion de découvrir les trésors des bastides de notre région à travers des sentiers moins fréquentés.

Enfin, Villeréal a été sélectionnée par le Conseil Départemental pour accueillir une des quatre “Nuits d'été” au mois d'août prochain. Un spectacle de qualité, gratuit, viendra animer notre été dans le cœur du village, mettant en valeur notre riche patrimoine tout au long de la journée.

Avec une qualité d'accueil et une douceur de vivre qui s'ajoutent à une dynamique économique et commerciale, nous demeurons fidèles à l'esprit qui anime notre bastide depuis toujours.

Dans ce numéro :

L'ACTUALITÉ EN BREF

• Le mot du Maire

Villeréal sous les feux de la rampe !

• À la une

"Votez Villeréal" : le message de ce début d'année !

• Gestion des risques

Le DICRIM, qu'est-ce que c'est ?

— Page 1

• L'actualité en bref

Pour votre santé. L'Amicale des Commerçants, toujours aussi dynamique ! Nouveaux horaires à la mairie. Votez pour le 3ème budget participatif citoyen ! Le chantier du "réseau de chaleur bois" a commencé. Élections européennes. Le city-stade bientôt terminé. Attention aux dates des travaux ! Des aides pour les commerçants. "Nuit d'été" 2024. La Bodega aura lieu le dimanche 25 août. Maisons fissurées 2022 : recours rejeté.

• L'état civil

— Pages 2 et 3

• À la une

Villeréal, village préféré des Français 2024 ?

— Page 4

• Gestion des risques

Le DICRIM, qu'est-ce que c'est ?

• Bon à savoir

Des travaux pour adapter son logement L'OPAH-RU ou Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

— Page 5

• Histoire de patrimoine

Sur les pas des boulangers de la rue Saint-Michel

• Loisirs

Une manifestation de randonnée pédestre à Villeréal : "Les Trois Jours des Bastides"

— Page 6

• Dans nos écoles

De belles sorties scolaires pour les petits Villeréalais !

— Page 7

• L'agenda

• Le coin des assos

Tout le travail de l'ADMPV

— Page 8

POUR VOTRE SANTÉ

Pour connaître les professionnels de santé exerçant à Villeréal, vous pouvez consulter notre site internet www.mairie-villereal.fr, rubrique Vivre à Villeréal / Santé. Sont recensés sur cette page les médecins, dentiste, infirmiers, podologues, orthoptiste, etc. que compte notre commune. Avec un rappel de leurs coordonnées et les éventuels liens vers la plateforme Doctolib s'ils utilisent cet outil.

L'AMICALE DES COMMERÇANTS, TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE !

Le lundi 19 février dernier s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale des commerçants de Villeréal, en présence de nombreux professionnels du village et d'élus. Le bilan de l'année 2023 est positif avec un grand nombre d'animations proposées toute l'année et toujours aussi fréquentées : brocantes mensuelles et du 1er mai, rassemblements de véhicules de collection et concerts, Bodega, videgreniers estival, festival de jazz de juillet, marché de Noël. L'année 2024 devrait se poursuivre avec la même énergie, mais aussi une nouvelle idée : la création de "La Guinguette de Villeréal" les jeudis soir d'été, avec la participation des restaurateurs et professionnels des métiers de bouche du village qui proposeront un repas assis autour de la Halle avec concert et guirlandes lumineuses pour une ambiance

guinguette, de 19h à minuit. Un grand merci à l'Amicale pour son implication sans faille toute l'année, moteur de la vie et de la convivialité de Villeréal !

NOUVEAUX HORAIRES À LA MAIRIE

Face à la faible fréquentation de la mairie observée depuis plusieurs mois les samedis matin, et ce malgré notre marché hebdomadaire (une personne accueillie au maximum), les élus ont décidé de fermer la mairie les samedis matin depuis le 1er mars dernier. En revanche, les horaires en semaine ont été étendus jusqu'à 16h30. Pour rappel, l'accueil est possible en continu, y compris pendant la période de 12h à 14h. Ainsi, la mairie est désormais ouverte au public du mardi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

VOTEZ POUR LE 3ÈME BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN !

Cette année, près de cent-vingt idées ont été déposées par les responsables associatifs de notre département et validées par le Conseil Départemental. Deux projets villeréalais sont en course : l'association "Arts Martiaux des 4 Cantons" souhaite renouveler les tapis de sa salle tandis que l'association USEP de l'école élémentaire propose de s'équiper de matériel sportif, à mutualiser avec les autres écoles du secteur. Association cantonale, le club de rugby des 4 Cantons BHAP aimerait

LE CHANTIER DU "RÉSEAU DE CHALEUR BOIS" A COMMENCÉ

Les travaux du "réseau de chaleur bois" ont commencé début mars, route de Vergnes, en contrebas du cimetière, avec la creusée de tranchées. Le projet, porté par Territoire Énergie Lot-et-Garonne (TE47) permettra de chauffer au bois plusieurs bâtiments du secteur, comme l'EHPAD, le centre social ou l'école élémentaire. La fin des travaux et la mise en service de la chaufferie sont estimées en partie pour novembre 2024.



Photo © Christelle Blavette

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée au 1er mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne (sur le site www.service-public.fr) et au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions en mairie. Le bureau de vote de la mairie de Villeréal se-

ra ouvert de 8h00 à 18h00. Pensez à apporter une pièce d'identité : sans ce précieux sésame, vous ne pourrez pas voter, même si vous présentez votre carte d'électeur !

LE CITY-STADE BIENTÔT TERMINÉ

Les mauvaises conditions météorologiques de ces derniers mois n'auront pas aidé à l'avancement du projet, mais enfin le chan-

pour sa part acquérir un mini-bus pour assurer ses déplacements.

Les votes des citoyens du Lot-et-Garonne de plus de 11 ans seront ouverts du 15 avril au 18 mai 2024. Les résultats seront annoncés mi-juin. Les vainqueurs se partageront l'enveloppe de 500 000 € votée par le Conseil Départemental. Retrouvez le site dédié à l'ensemble des projets proposés sur le département : www.initiativecitoyenne47.fr

ATTENTION AUX DATES DES TRAVAUX !

Pour rappel, les travaux empiétant sur le domaine public sont interdits dans la bastide chaque année du 15 juin au 15 septembre. Ceci afin d'éviter la présence d'échafaudages dans les rues et sur les trottoirs, et de bloquer la circulation pendant la période estivale. Pour en savoir plus, renseignez-vous à l'accueil de la mairie.

DES AIDES POUR LES COMMERÇANTS

Un programme d'aide à la modernisation et au développement des entreprises est en cours, piloté par le SMAVLOT 47 (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot en Lot-et-Garonne). Celui-ci peut permettre aux commerçants du centre bourg de Villereal de bénéficier de subventions pouvant atteindre jusqu'à 30 % des dépenses éligibles. Peuvent être soutenus des projets de rénovation de vitrines, façades ; modernisation des locaux d'acti-

vité ou des outils de production ; accessibilité, sécurisation et mise aux normes ; investissements techniques, technologiques, numériques et de transition énergétique. La Communauté de communes accompagne les commerçants dans le montage de leur dossier ; elle le présentera ensuite au comité de pilotage du SMAVLOT 47.

Renseignements : Charlotte Rousseau
05.53.88.33.98
smavlot.rousseau@orange.fr

"NUIT D'ÉTÉ" 2024

La commune de Villereal a été retenue au sein de notre canton pour recevoir l'une des quatre "Nuits d'été" organisées par le Conseil Départemental, le jeudi 1er août prochain. Ces rendez-vous itinérants, gratuits et familiaux ont depuis plusieurs années vocation à faire découvrir la diversité du patrimoine culturel et architectural du Lot-et-Garonne, mis en lumière grâce à des spectacles de grande qualité. Une visite "décalée" de la commune, à dominante patrimoniale, sera proposée dans la journée. Un temps de restauration, avec animation musicale, aura lieu à partir de 18h30 au cœur du village. Suivra en soirée une représentation d'un spectacle professionnel dont le programme précis est en cours d'élaboration. Les autres communes choisies pour cette édition 2024 sont Beauville, Francescas et Seyches.

DÉCÈS

BRY Eric, né le 6 février 1952, célibataire, décédé le 21 décembre 2023 à Villereal

POUDOULEC Marcel, né le 31 août 1937, époux de **LE BRETON** Anne, décédé le 25 décembre 2023 à Villereal

MOLIÉRAC Michel, né le 12 septembre 1952, époux de **BUISSON** Marie-Laure, décédé le 31 décembre 2023 à Villeneuve-sur-Lot

AUPITRE Pierrette, née le 18 mai 1938, épouse de **BIRGINIE** André, décédée le 13 janvier 2024 à Villereal

CHOPPIN Liliane, née le 5 août 1934, veuve de **JACQUELIN** Guy, décédée le 10 janvier 2024 à Villeneuve-sur-Lot

CONDAMINE Fernand, né le 21 février 1929, veuf de **BEAUVIÉ** Marie, décédé le 3 février 2024 à Villereal

DESPONT Olivia, née le 21 mai 1924, veuve de **MARCHE** Henri, le 10 février 2024 à Villereal

BRANDT Petronella, née le 9 novembre 1926, célibataire, décédée le 22 février 2024 à Villereal

PICHET Marcelle, née le 28 août 1931, veuve de **LAPARRE** Pierre, décédée le 13 mars 2024 à Villereal



Photo © Didier Veyssat

LA BODEGA 2024 AURA LIEU LE DIMANCHE 25 AOÛT

En 2023, lors de la préparation de la précédente édition, l'attention des organisateurs avait été attirée sur les contraintes liées à l'accueil des Jeux Olympiques dans notre pays à l'été 2024. En effet, les forces de sécurité seront mobilisées pendant plus de deux semaines sur les sites des épreuves sportives, rendant difficile la sécurisation d'autres manifestations. De plus, pour éviter la concurrence avec d'autres événements organisés par des communes du secteur, les organisateurs ont décidé de décaler la date de l'emblématique fête villerealaise au dernier dimanche d'août, plutôt qu'au traditionnel dernier dimanche de juillet. Pour autant, cette prochaine édition pourra compter sur une programmation musicale de qualité et une ambiance festive et familiale comme à l'accoutumée. Pour rappel : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à l'organisation de cette grande fête !

tier approche de la fin ! En octobre et novembre a été réalisée la plate-forme en enrobé ; la structure multi-sports a pour sa part été installée fin janvier. Déjà lors des vacances de février, les enfants et sportifs ont pu profiter d'un terrain certes dépourvu de lignes au sol mais agréable. Avec la fin du chantier aux beaux jours, ce sont de beaux moments de jeu et de convivialité qui

attendent petits et grands sur cette zone des Riviérettes. Les élus espèrent que chacun saura prendre soin de ce bien commun. En effet, quelques dégradations ont déjà été constatées ...

MAISONS FISSURÉS 2022 : RECOURS REJETÉ

Le 15 février, le Ministère de l'Intérieur a indiqué à Marcel Calmette, conseiller dé-

partemental, que le recours des vingt-huit communes du département après la non-reconnaissance dans l'arrêté de catastrophe naturelle sécheresse et réhydratation des sols de 2022 était rejeté. Un recours gracieux long et coûteux n'ayant aucune chance d'aboutir, l'action s'arrête donc maintenant. La commune a toutefois déposé un dossier pour l'année 2023.

La sélection de Villeréal parmi les quatorze villages concourant pour le titre de "Village préféré des français 2024" a été vue et entendue partout en Lot-et-Garonne entre le 19 février et le 8 mars, période des votes pour cette émission télévisée de France 3.

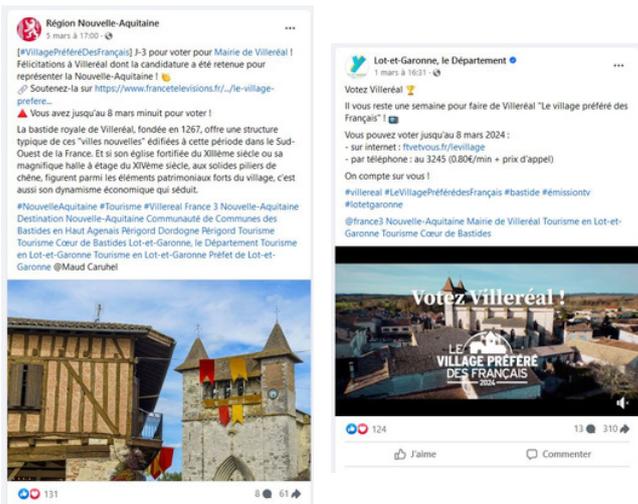
L'information n'a pas pu vous échapper ! Affichage, radio, quotidiens régionaux, réseaux sociaux, sites internet, reportages vidéos : nombreux sont ceux qui ont relayé l'information pour inviter à faire voter Villeréal, premier village du Lot-et-Garonne retenu pour représenter la région Nouvelle-Aquitaine depuis la création de l'émission en 2012.

On a même vu des flyers "Votez Villeréal" au salon de l'Agriculture à Paris !



Pendant ces trois semaines de votes, le maire Jean-Jacques Caminade, n'a pas chômé ; d'interviews en émissions radio, il a sillonné le secteur pour faire passer le message : votez Villeréal !

Tous les acteurs locaux ont joué le jeu : région, département, communauté de communes, office de tourisme, médias, commerçants, habitants, etc.



Quel que soit le résultat final des votes, cette jolie mise en lumière de notre village et d'une façon générale de notre territoire, est une victoire ! Les curieux devraient venir découvrir notre bastide et les villages environnants, et le Lot-et-Garonne dans son ensemble. Un atout pour l'activité économique locale.

Recevez toutes et tous un immense merci pour ce formidable enthousiasme pour notre village. Fiers d'être villeréalais !

Le DICRIM : qu'est-ce que c'est ?

Inscrite dans le code de l'environnement, la réalisation du DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs) est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place.

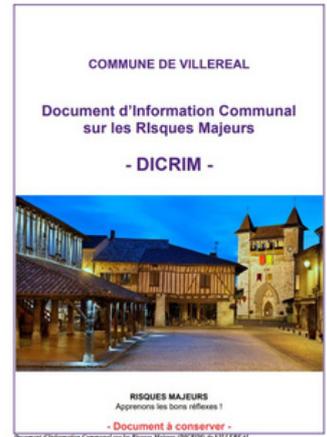
Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre par la collectivité dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

Le DICRIM reprend les informations transmises par le préfet dans le cadre du dossier départemental des risques majeurs (DDRM), notamment :

- la liste des risques majeurs auxquels la commune est exposée ;
- la description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement ;
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun de ces risques ;
- les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre.

A Villeréal, les risques listés sont : incendie, accident de transport de matière dangereuse, risque de mouvements de terrain, tempête.

Le DICRIM de Villeréal, qui vient d'être rédigé, est consultable en mairie et sur le site internet de la commune : www.mairie-villereal.fr.



BON À SAVOIR

Des travaux pour adapter son logement

Les solutions d'aménagement et de travaux permettant d'adapter son logement sont nombreuses afin d'améliorer son confort, son indépendance, garantir sa sécurité et répondre au besoin du maintien à domicile. Il est plus simple, moins risqué et plus sécurisant d'adapter son domicile de façon préventive, que de le faire précipitamment et dans la panique quand un accident ou une maladie survient ! Salle de bain, cuisine, chambre, WC, accès (entrée, portes, escaliers) sont les points clefs qui peuvent être aménagés.

Depuis le 1er janvier 2024, l'aide MaPrimeAdapt' peut financer la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Une aide de notre Communauté de communes est également possible, au travers du Programme d'Intérêt Général et en partenariat avec l'association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) Terres et Océan. Un dispositif d'accompagnement technique et administratif a été mis en place.



L'amélioration de l'habitat privé via l'OPAH-RU ou Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

Ce programme démarre sur notre Communauté de communes pour une période de cinq ans, de 2024 à 2028. Il vise à cerner et résoudre les problématiques relatives au logement dans les centres-bourgs de six communes, dont Villeréal. Son objectif principal est de fournir des conseils et des subventions pour réaliser des travaux dans les logements privés âgés de plus de 15 ans, situés dans des périmètres spécifiques. A Villeréal, c'est le secteur le plus ancien de la bastide, à savoir celui de la rue Saint-Roch et de la rue Tronquée, qui a été considéré comme une priorité. Cette opération est déployée avec le soutien financier de l'État, de la Communauté de communes et des communes concernées, afin de lutter contre la vacance des logements, de résorber l'habitat insalubre, de créer une offre locative abordable et de qualité, ainsi que d'améliorer le cadre de vie et de contribuer à la transition énergétique.

Les bénéficiaires de l'OPAH-RU sont :

- les propriétaires occupants et accédants à la propriété, sous certaines conditions de ressources
- les propriétaires bailleurs dont le logement se trouve dans les périmètres concernés.

Les travaux éligibles comprennent les rénovations lourdes, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap, ainsi que les améliorations énergétiques. Le bureau d'études SOLIHA a été mandaté par la Communauté de communes pour fournir un accompagnement gratuit dans les démarches et conseils techniques et financiers pour ces projets de rénovation. Des permanences sont également prévues.

Contact pour ces deux opérations : Communauté de communes, service Habitat - 05.53.49.52.96 - urbanisme@ccbastides47.com

HISTOIRE DE PATRIMOINE

Sur les pas des boulangers de la rue Saint-Michel

Le long de la rue Saint-Michel, aux numéros 19, 24 et 35, trois balcons insolites attirent l'œil du flâneur : des plateformes métalliques desservant une porte-fenêtre, entourées de garde-corps sommaires et équipées d'un système de poulies. Ce sont les monte-charge des anciennes boulangeries, par lesquels les meuniers et agriculteurs des environs venaient livrer leurs farines et leurs grains, par sacs de 80 à 100 kg. Seule la boutique du n° 19, qu'Émile puis Laurent Negro ont fait tourner de 1947 à 2013, a gardé son enseigne et sa vitrine.

En poussant la grande porte cochère, on découvre l'emplacement des immenses fours à quatre niveaux, alimentés au bois d'abord, puis au fioul. Si grands, qu'il fallait un crochet de quatre mètres pour récupérer les miches au fond des plaques ! À l'étage, derrière le haut volet blanc, le vieux treuil est toujours là, avec son mécanisme à poulies qui levait les sacs jusqu'au premier et au grenier ; un peu plus loin, les trémies pour descendre la farine d'un étage à l'autre, et jusque dans le pétrin. À l'arrière, les salles de stockage, où chaque meunier avait son espace, marqué à son nom sur le mur. Et partout, un heureux fatras de pelles, tamis, sacs de jute, paniers et outils de boulange...

La famille Negro pratique toujours avec les agriculteurs l'échange de grain contre pain, et conserve une collection de bons qui évoqueront bien des souvenirs à ceux qui ont connu les tournées d'Émile dans sa 2 CV bleue !

Merci à Émile, Gisèle, Laurent et Nathalie Negro qui nous ont ouvert leurs portes.



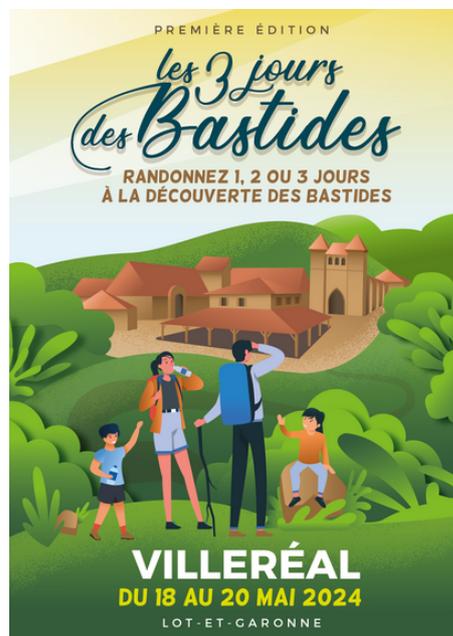
Photos © Isabelle Taudière



LOISIRS

Du 18 au 20 mai prochain, lors du week-end de la Pentecôte, l'association locale "Randodécouverte des Bastides" organise une grande manifestation de randonnée pédestre à Villeréal nommée "Les Trois Jours des Bastides"

Les organisateurs proposeront de randonner un, deux ou trois jours consécutifs, en choisissant également sa distance de prédilection (10, 21 ou 42 kilomètres). Chaque jour, les circuits seront différents et emprunteront les sentiers, les chemins et les petites routes qui jalonnent notre belle région. Il y en aura donc pour tous les goûts : de la randonnée en famille à un rythme tranquille sur une journée ; ou de la marche rapide trois jours de suite pour les plus chevronnés. Quelle que soit l'option choisie, ces randonnées se dérouleront dans la convivialité et le respect de la nature, le tout sans compétition. Évidemment, des ravitaillements à intervalles réguliers le long des circuits permettront aux participants de recharger les batteries.



Comment ça se passe ?

Le matin de la première randonnée, ceux qui ne se seront pas inscrits en ligne pourront le faire sur place en indiquant leurs préférences en matière de distance à parcourir. Un court voyage en car les amènera au point de départ de la randonnée du jour. A partir de là, ce sera à chacun de jouer pour rentrer à Villeréal, via les sentiers balisés pour l'occasion. Aucun souci, personne ne se perdra !

Quel est le programme ?

Quelle que soit la formule choisie, les randonneurs auront l'occasion de découvrir ou de redécouvrir notre beau territoire, ses sentiers, ses richesses. Le circuit du samedi 18 mai traversera Cancon, Ferrensac et Montaut avant le retour à Villeréal ; le dimanche 19 mai, petite excursion en Dordogne, avec un passage à Monpazier et Biron avant de rejoindre Villeréal ; enfin, le lundi 20, départ de Monségur, traversée de Monflanquin et arrivée à Villeréal.

Chaque jour, de retour sous la Halle à Villeréal, des boissons, sandwiches, gâteaux et autres crêpes attendront les marcheurs, le tout dans une ambiance festive animée par des groupes de musique.

Pour en savoir plus, consultez le site internet de l'association : <https://les3joursdesbastides.fr> ou bien sa page Facebook : Les trois jours des Bastides.

De belles sorties scolaires pour les petits Villeréalais !

Chaque année, les équipes enseignantes des deux écoles de Villeréal tâchent d'organiser pour leurs classes des sorties scolaires et si possible, un séjour avec nuitées. Ces sorties sont des temps forts de l'année, l'occasion de donner du sens aux apprentissages vus en classe, de développer le vivre ensemble, l'autonomie, d'observer, d'écouter, de se questionner, etc.

Le Temple-sur-Lot pour les élèves de l'école élémentaire

Du 4 au 8 mars dernier, les quatre classes de l'école élémentaire, soit 81 enfants, sont parties à la Base du Temple-sur-Lot, le centre d'entraînement omnisports de notre département, labellisé centre de préparation aux Jeux de Paris 2024. Les trois classes les plus jeunes sont restées trois jours sur place, tandis que la classe de CM1/CM2 a profité d'un séjour de cinq jours pour participer au dispositif "savoir nager" : à la fin du séjour, les élèves ont pu valider l'attestation scolaire du même nom, nécessaire pour le passage en 6ème. Avec deux séances de natation par jour, soit dix au total en plus des autres activités, ils ont pu se perfectionner, découvrir d'autres nages que la brasse comme le crawl et le dos crawlé. Ils ont tous réalisé de gros progrès sur la semaine.

Des activités variées attendaient nos écoliers : sportives bien sûr avec par exemple de l'escalade, du basket, du tennis de table, du fitness, du hip hop, des jeux d'opposition ou encore du canoë. Les élèves ont également pu découvrir le "run and bike", cette alternance de course à pied et de vélo qui se pratique en duo et nécessite des échanges de vélos parfois acrobatiques ! Ils ont pratiqué aussi la course d'orientation sur le site de la Base mais aussi dans le village du Temple-sur-Lot, avec la découverte de monuments, de jardins.

Point d'orgue de la semaine : les élèves ont assisté à un match de basket handisport de l'équipe algérienne féminine. L'habileté, la rapidité des joueuses a impressionné petits et grands. Un moment captivant !



Mais le séjour a également été l'occasion de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, avec des activités comme la pêche, l'étude de l'écosystème du Lot ou la fabrication de papier recyclé.

Des temps culturels attendaient aussi les élèves : dans le cadre du projet Théâ, cette action nationale d'éducation artistique désormais annuelle à l'école élémentaire de Villeréal, les enfants ont rencontré l'autrice Gwendoline Soublin, dont ils étudient l'œuvre depuis le début de l'année scolaire.

Cette première expérience de voyage avec nuitées pour l'ensemble des élèves de l'école élémentaire est un succès, une vraie aventure humaine ! Une belle occasion aussi d'utiliser les infrastructures départementales, permettant de passer moins de temps dans les transports et de diminuer les frais de déplacement.

Journée jardinage, pique-nique et château pour les grands de l'école maternelle et les CP/CE1

Les enfants de l'école maternelle ne sont pas en reste avec une sortie le jeudi 21 mars au magasin Jardiland de Bergerac pour les élèves de MS/GS. Des ateliers plantation de fraisiers et d'herbes aromatiques mais aussi sur les différences entre arbres et arbustes les attendaient. Cette journée était un temps partagé entre les "grands" de l'école maternelle et les élèves de CP/CE1 de l'école élémentaire. Les "copains de l'année dernière" se retrouvaient pour cette journée nature et jardinage, avec aussi une chasse aux œufs et un pique-nique au château de Tiregand, à côté de Bergerac. Le 6 mai prochain, tous les élèves de l'école maternelle se rendront pour la journée à l'Aquarium du Périgord Noir au Bugue, où ils découvriront poissons, crocodiles, serpents et autres myocastors.



L'AGENDA

BROCANTES

Place de la Halle les dimanches 14 avril, 12 mai et 9 juin
Dans tout le village le mercredi 1er mai

RASSEMBLEMENTS DE VÉHICULES DE COLLECTION

Place de la Halle les dimanches 28 avril, 26 mai et 23 juin

CONFÉRENCES UTL

Salle François Mitterrand à 14h30

- lundi 8 avril : "L'Empire andin des Incas" par Anne et Jean-Paul Lamarque
- lundi 6 mai : "Les littoraux français face au risque du changement climatique" par Yvette Veyret
- lundi 3 juin : "Les impressionnistes et l'amour" par Fabrice Roy
- lundi 17 juin : "Immigrés de force, les travailleurs indochinois en France (1939/1952)", par Pierre Daum

LOTO DU DIMANCHE

Salle François Mitterrand à 14h30
Club du Sourire, dimanche 14 avril

GRAND PRIX CYCLISTE DE LA BASTIDE

Dimanche 28 avril de 13h30 à 17h30
Départ et arrivée devant le parking d'Intermarché

CONCOURS DE PÊCHE DES ENFANTS

Lac de la Malgravière le mercredi 1er mai de 9h30 à 11h, puis pêche tout l'après-midi

FERME DE GRANGENEUVE

- samedi 4 mai à 20h : concert avec le Quatuor 4D
- jeudi 30 mai à 20h : théâtre "La nuit c'est comme ça", de et par Marie Payen (tournée Maison Auriolles 2024)
- vendredi 14 juin à 19h : théâtre "La plus précieuse des marchandises" de Jean-Claude Grumberg, par l'atelier des Maquis'Arts

VIDE-GRENIERS DE LA CROIX ROUGE

Dans son local le samedi 25 mai, de 10h à 17h

LE MOLKKY SOUND FAMILY 2

Hippodrome le samedi 25 mai de 15h à 2h, par l'association "Les tisseurs d'événements"

CONCERT DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Hippodrome le samedi 1er juin à 19h

VIDE-PUÉRICULTURE DE LA MAM

Maison d'assistantes maternelles le dimanche 2 juin de 9h à 17h30

BRADERIE DE LA CROIX ROUGE

Dans son local le samedi 15 juin, 9h-17h

RASSEMBLEMENT DE CHIENS BLEUS DE GASCOGNE

Hippodrome le samedi 15 juin de 14h à 18h et le dimanche 16 juin de 9h à 14h

FOULÉES DE RIVES-VILLERÉAL

Dimanche 30 juin, départ à 8h30 ou 9h



MACBETH
JEUDI 25 AVRIL
Salle François Mitterrand
20H10



LA RONDINE
SAMEDI 20 AVRIL - 18H55
MADAME BUTTERFLY
SAMEDI 11 MAI - 18H55
Salle François Mitterrand

LE COIN DES ASSOS

Tout le travail de l'Association pour le Devoir de Mémoire du Pays Villeréalais

Créée en 2014 par Jean-Claude Petitpas, André Benne et Guy Dastic, l'ADMPV est l'Association pour le Devoir de Mémoire du Pays Villeréalais. Sa vocation première est d'organiser les grandes commémorations nationales, mais aussi locales. Très codifiées, ces cérémonies se tiennent à Villeréal, Tourliac, Dévillac et Saint-Eutrope. L'ADMPV s'occupe également de la conservation des tombes de soldats ou de résistants qui ne sont plus entretenues, faute de descendance. Le groupe se met alors à la maçonnerie, la peinture et la ferronnerie et se charge également du fleurissement de ces sépultures.

Moins visible mais inestimable, l'association effectue également un travail de recherche, travail de fourmi, minutieux, chronophage, afin de collecter des informations sur les hommes de notre territoire mobilisés entre 1914 et 1918, revenus chez eux, parfois blessés, ou bien morts au front. Ces recherches ont été motivées au départ par la préparation des expositions présentées chaque été à Villeréal entre 2014 et 2018 pour le centenaire de la Première Guerre mondiale. Partis des noms des combattants inscrits sur les monuments aux morts des villages, nos enquêteurs ont passé des heures aux Archives départementales puis sur le site "Mémoire des hommes", le portail culturel du Ministère des armées. Ils en ont retiré une multitude d'informations : qui étaient ces soldats, étaient-ils mariés, avaient-ils des enfants, quelle était leur profession ? Leurs fiches matricule fournissent des mines de renseignements et esquissent aussi un portrait de nos communes dans les années 1910 : noms des élus, des médecins, des directeurs d'écoles, nature des commerces (coiffeur, limonadier, sabotier, marchand de cycles, ...), nombre d'habitants, d'exploitations agricoles. Ces précieuses données historiques sont accessibles, pour la commune de Villeréal, sur le site memoiredevillereal.fr.

Contact: admpv47@orange.fr



Photo © Christelle Blavette

Journal trimestriel d'information municipale de Villeréal (Lot-et-Garonne) - N° 7 - Avril / Mai / Juin 2024

Editeur : Mairie de Villeréal - Place de la Halle - 47210 Villeréal

Directeur de la publication : Jean-Jacques Caminade, maire de Villeréal

Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Christelle Blavette

Imprimeur : www.printoclock.com

www.mairie-villereal.fr - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.



"D'azur à trois tours d'Or
VILLERÉAL
Bastide Royale XIII^e Siècle

